

## OFFRE D'EMPLOI – Chargé(e) de mission milieux aquatiques et humides.

CDD 1 an

---

### PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le syndicat mixte du bassin versant de l'Arques agit depuis 20 ans pour la protection de l'environnement, des biens et des personnes. Il est la structure gémapienne sur son territoire.

Le territoire de compétence du SMBV Arques s'étend sur 118 communes, plus de 1050 km<sup>2</sup>, 470 km de cours d'eau, 6000 ha de zones humides et environ 100 000 habitants.

Le syndicat a notamment pour mission de prévenir et protéger les enjeux humains contre les inondations, de protéger et restaurer les milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, ripisylve et divers écosystèmes aquatiques), d'intégrer les problématiques issues du grand cycle de l'eau dans l'aménagement du territoire (urbanisme, développement agricole, gestion des ruissellements et lutte contre l'érosion des sols, protection de la ressource en eau) et de sensibiliser les acteurs de son territoire pour une gestion équilibrée et pérenne du grand cycle de l'Eau dans la limite des compétences qui lui sont transférées par ses membres.

### MISSIONS ET ACTIVITÉS

Au sein d'une équipe de 12 personnes, sous l'autorité du directeur, et plus spécifiquement de la cellule milieux aquatiques et humides qui compte 2 autres chargés de mission, l'agents aura des missions qui s'articuleront autour des thèmes suivants :

#### Programme pluriannuel de milieux aquatiques et humides (PPMAH) :

Depuis 20 ans le SMBV Arques accompagne les propriétaires et exploitants de parcelles le long des cours d'eau à mener des travaux visant à améliorer l'hydromorphologie des cours et préserver la qualité des milieux.

En 2025, le SMBVA engage une nouvelle étude diagnostic et préconisation de travaux (PPMAH) visant les cours d'eau mais aussi les annexes et continuités du lit majeur ainsi que les zones humides.

Concernant les cours d'eau, des actions d'entretien de la ripisylve, de restauration hydromorphologique, de protection et aménagement de berges, de suivi et de gestion des espèces exotiques envahissantes, ...sont menées. Des travaux seront aussi à mener sur les lits majeurs pour diversifier les milieux, restaurer des continuités, augmenter localement l'inondabilité des parcelles, améliorer les fonctionnalités de cette zone.

#### Les missions du (de la) technicien(ne) dans ce cadre sont les suivantes :

- Prendre connaissance du territoire et être en mesure d'établir des diagnostics et pistes/travaux d'amélioration
- Suivre l'étude PPMAH menée et participer, au sein de la cellule, à son suivi et sa finalisation (en 2027)
- Faire émerger et conduire des négociations avec les riverains et les usagers pour la réalisation des travaux inscrits au programme, répondre à leurs questions, évaluer les montants des travaux (base marché existant) et établir de conventions de travaux ;

- Rédiger les dossiers administratifs nécessaires à l'élaboration des travaux (dossier autorisation/déclaration, dossier d'intérêt général, ..., ainsi que les demandes de subventions ... ;
- Suivre et mettre en œuvre les travaux subventionnés du programme d'actions en lien avec l'entreprise retenue (définition et coordination des travaux, bons de commandes, suivi chantier, procès-verbal de travaux, suivi de facturation, ...) et les propriétaires ;
- Evaluer et réceptionner les travaux réalisés ; valider les demandes d'acompte et solde de subvention, mettre à jour les éléments techniques (tableau de bord, bases de données SIG, ...)

#### Restauration de la continuité écologique des cours d'eau :

De nombreux obstacles à l'écoulement sont présents sur les cours d'eau du bassin versant de l'Arques (plus de 160 sites).

Depuis 2013, le syndicat accompagne les propriétaires de ces ouvrages dans la mise en conformité de leurs ouvrages dans le cadre de l'article L.214-17 du code de l'environnement. Environ la moitié des sites non ou difficilement franchissables ont été restaurés. Une quarantaine de site reste à aménager.

#### Les missions du (de la) technicien(ne) dans ce cadre sont les suivantes :

- Prendre connaissance des sites prioritaires définis par les services de l'état
- Rencontrer les propriétaires et partenaires (OFB, DDTM) concernant ces sites
- Montrer les dossiers nécessaires à la réalisation des travaux, notamment rédiger les pièces de marché public pour retenir les maîtres d'œuvre, analyser les offres des bureaux d'étude, rédiger les conventions de mandats avec les propriétaires, les demandes de subvention, ...
- Assurer le suivi des travaux, participer aux réunions chantiers, valider les factures et demandes d'acomptes et soldes auprès des partenaires financiers
- Participer à la réalisation, post travaux, des fiches REXCE (avant/après) de la CATER
- Mettre à jour les données techniques du syndicat (tableau de bord, SIG)

#### Les zones humides :

La thématique zones humides devrait monter en puissance dans les prochaines années. Des priorisations devraient être définies dans le cadre de l'étude PPMAH. Les missions de l'agent sur cette thématique seront de :

- Faire émerger des projets répondant aux secteurs prioritaires et travaux ou plans de gestion à mettre en œuvre sur les secteurs recensés dans l'étude ;
- Mener les démarches administratives nécessaires à la tenue de ces travaux (conventions de mandat, acquisitions foncières, négociations avec les propriétaires, chiffrage des travaux, montage des dossiers de subvention, ...) ;

- Suivre les travaux retenus et assurer leur réception.;

Au-delà de ces thématiques, l'agent aura des missions générales liées au poste

#### Les missions générales d'animation :

- Elaboration des bilans d'activité annuel et reporting des opérations menées sur le terrain ;
- Conseil et appui technique et administratif aux riverains (dossier loi sur l'Eau, notice d'incidence, ...) ;
- Participer à la réalisation de supports de communication (plaquettes, articles, panneaux, diaporamas, reportage...) sur la thématique, avec la chargée de communication du syndicat ;
- Assurer une veille du territoire et un suivi des milieux aquatiques pour assurer son bon fonctionnement et pour améliorer la connaissance du milieu ;
- Participer aux commissions milieux aquatiques et humides avec les élus, aux commissions marchés publics
- Animer ponctuellement des réunions de terrain, des animations de groupe, des tenues de stand lors de manifestations, y compris le Week-end (1 à 2 fois/an).

#### QUALIFICATIONS REQUISÉS

Niveau BAC +2 minimum en environnement (type GPN) avec expériences souhaitées en matière de conduite de travaux sur les milieux aquatiques,

**Être Titulaire du permis B** est essentiel pour pouvoir se déplacer sur le territoire (le SMBV dispose d'une flotte de véhicule).

Pour le poste, il est attendu de disposer de :

- Bonnes connaissances du fonctionnement des milieux aquatiques, sur des techniques de gestion et de restauration des milieux humides (cours d'eau, zones humides),
- Connaissances faunistiques de ces milieux,
- Compétences techniques dans le domaine de la restauration de la continuité hydro-écologique,
- Connaissance du milieu agricole,
- Bonne connaissance de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques, des politiques environnementales,
- Avoir des notions de marchés publics,
- Connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales et autres services publics,
- Bonne pratique des outils informatiques courant : traitement de texte, tableur, PowerPoint, SIG (Qgis), ...
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse,
- Capacité à la concertation et au dialogue
- Capacité à conduire et animer des réunions, à s'exprimer en public,
- Qualités personnelles : rigueur, sens de l'organisation et des priorités, esprit d'équipe, ...

## CADRE STATUTAIRE ET CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Filière : Technique
- Catégorie : B
- Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux
- Expérience requise : 1 an minimum
- Rémunération : régime statutaire + indemnités en fonction de l'expérience et l'ancienneté – 1 900 € net minimum
- Avantages : tickets restaurant, télétravail, RTT, possibilité de faire la semaine en 4 jours, horaires adaptables

Recrutement sur le poste par voie contractuelle.

Contrat de 1 an éventuellement renouvelable

Poste à temps complet (35 h/sem.) à pourvoir dans les meilleurs délais

## RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE DU POSTE ET DÉPLACEMENTS

Le poste est situé au siège du syndicat – SMBVA - 7, rue du général Leclerc - 76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY.

Déplacements fréquents sur le périmètre d'intervention du SMBVA avec véhicule de service.

## CANDIDATURE

### A qui l'adresser :

Les candidatures (**Lettre de motivation et CV**, éventuellement recommandations) sont à adresser à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du bassin versant de l'Arques

### Par voie électronique :

[lthulliez@bvarques.fr](mailto:lthulliez@bvarques.fr)

ou

### par voie postale :

SMBV Arques  
7, rue du général Leclerc  
BP 40  
76270 NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

### Renseignements complémentaires sur le poste auprès de :

M. THULLIEZ : [lthulliez@bvarques.fr](mailto:lthulliez@bvarques.fr) / 02.35.17.55.32

### Réponses :

Dépôt limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> juillet 2025

Date des entretiens : 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet 2025, probablement en visio